



29530 Loqueffret

Tél. : 02.98.26.43.99

Fax : 02.98.26.44.58

Mèl : cc.yeun.ellez@wanadoo.fr



*Compte-rendu  
de la réunion du conseil communautaire  
du 28 septembre 2009 à PLOUYE*

**Étaient présents :**

*BOTMEUR* : Eric PRIGENT, Gérard GUEN, Georges-Pierre ISAAC

*BRASPARTS* : Joseph SIMON, Vincent VIGOUROUX, Yvonne QUIMERC'H

*BRENNILIS* : Marcel GERARDIN, Olivier MAGOARIEC, Françoise BORGNE

*LA FEUILLEE* : Yves LE FLOCH, Céline JEANNOT, Régis LE GOFF

*LOPEREC* : Jean-Yves CRENN, Roger BRONNEC, Hildegard KELLY

*LOQUEFFRET* : François KERGOAT, Guy GAYON, Martine CLOAREC

*PLOUYE* : Marcel LE GUERN, Lucien VALERO, Jean COTTEN

*SAINT-RIVOAL* : Yves Claude GUILLOU, Annick LOUBOUTIN, Jean-Yves JACQ

**Ordre du jour :**

- Commerce relais de St Rivoal : marché de travaux
- Bâtiment d'accueil pour les activités touristiques à Botmeur : marché de travaux
- Bâtiment d'accueil pour l'enfance et la jeunesse :
  - avenants
  - point sur le fonctionnement
- Pass Foncier
- Questions diverses

---

Marcel Le Guern, Maire de Plouyé, souhaite la bienvenue dans sa commune et indique qu'une nouvelle entreprise s'est implantée au cours de l'été : une filiale des transports LE PORT d'Auray, les Messageries Frigorifiques de l'Ouest (MFO). Actuellement, 4 emplois ont été créés et les perspectives de développement devraient sans doute permettre d'aller jusqu'à 15 personnes.

**Logements locatifs – écoles :**

Le Président rappelle à l'assemblée les décisions qui avaient été prises lors des réunions concernant l'avenir des écoles du territoire et plus particulièrement le RPI de Botmeur La Feuillée : la construction de logements locatifs sur la commune de Botmeur et un point avec l'inspection académique 2 à 3 fois par an.

Une réunion est prévue avec Armorique Habitat le 12 novembre à 18 heures. A cette réunion sera également invité le représentant de l'Inspection Académique. Un courrier d'invitation sera envoyé dans les jours à venir.

## **1 – Commerce relais de St Rivoal : marché de travaux :**

Le Président rappelle le marché de travaux pour la construction du commerce relais de St Rivoal a fait l'objet de publicité selon une procédure de marché adapté à compter du 18 juin jusqu'au 23 juillet 2009. Il est fait lecture du rapport de la commission d'appel d'offres du 18 septembre 2009.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide d'autoriser le Président à signer les marchés publics suivants :

### **Lot n° 01 : Démolition – gros oeuvre**

Entreprise retenue : Chapalain – Lampaul Guimiliau

Montant du marché : 70.150 € H.T. comprenant l'offre de base 102.000 € H.T. et la variante en moins value de 31.850,00 € H.T.

### **Lot n° 02 : Charpente bois**

Entreprise retenue : Chapalain. – Lampaul Guimiliau

Montant du marché : 19.850 € H.T. comprenant l'offre de base 24.359,00 € H.T. – l'option en moins value de 688,44 € H.T. et la variante en moins value de 3.820,56 € H.T.

### **Lot n° 03 : Couverture ardoises étanchéité**

Entreprise retenue : COAT Frères – Commana

Montant du marché : 22.495,28 € H.T. comprenant l'offre de base 27.049,25 € H.T. – la variante en moins value de 4.553,97 € H.T.

### **Lot n° 04 : Menuiseries extérieures et intérieures**

Entreprise retenue : Mercier 2MD – Saint-Divy

Montant du marché : 34.579,43 € H.T. comprenant l'offre de base 62.217,05 € H.T. et la variante de 27.637,62 € H.T. en moins value

### **Lot n° 05 : Cloison Plâtrerie Isolation Plafonds suspendus**

Entreprise retenue : Lapous - Plouigneau

Montant du marché : 25.941,14 € H.T. comprenant l'offre de base 26.254,50 € H.T. et l'option en moins value de 313,36 € H.T.

### **Lot n° 06 : Revêtements de sols - Faïence**

Entreprise retenue : Le Teuff – Le Cloître-Pleyben

Montant du marché : 15.327,55 € H.T.

### **Lot n° 07 : Peinture**

Entreprise retenue : KORN - Garlan

Montant du marché : 8.274,31 € H.T. comprenant l'offre de base 7.593,70 € H.T. – la variante en plus value de 680,61 € H.T.

### **Lot n° 08 : Plomberie sanitaires et chauffage poêle à bois**

Entreprise retenue : Perennes – Carhaix-Plouguer

Montant du marché : 16.065,00 € H.T. comprenant l'offre de base 15.385,00 € H.T. – la variante de 68000 € H.T. en plus value

### **Lot n° 09 : Electricité chauffage VMC**

Entreprise retenue : ARCEM - Morlaix

Montant du marché : 18.000,00 € H.T. comprenant l'offre de base 27.000,00 € H.T. – la variante de 9.000,00 € H.T. en moins value

### **Lot n° 10 : Equipement de cuisine**

Entreprise retenue : Ets PICHON – St Thonan

Montant du marché : 3.816,00 € H.T. comprenant l'offre de base 10.567,00 € H.T. – la variante de 6.751,00 € H.T. en moins value

Cette acquisition, extension et rénovation du commerce est subventionnée aux environs de 60 %.

Il reste un montant d'environ 150.000 € en autofinancement.

Ce commerce fonctionne bien et sa capacité d'accueil passera de 20 à 40 places après travaux.

## **2 Bâtiment d'accueil touristique à Botmeur – marché de travaux :**

Le Président rappelle le marché de travaux pour la construction du bâtiment d'accueil touristique à Botmeur a fait l'objet de publicité selon une procédure de marché adapté à compter du 24 juin jusqu'au 23 juillet 2009.

Le Président fait lecture du rapport de la commission d'appel d'offres du 18 septembre 2009.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide d'autoriser le Président à signer les marchés publics suivants :

### **Lot n° 01 : Terrassement - VRD**

Entreprise retenue : Le Vourc'h TP - Sizun

Montant du marché : 26.402,50 € H.T. comprenant l'offre de base 24.010,50 € H.T. et la variante en plus value de 2.392,00 € H.T.

### **Lot n° 02 : Gros oeuvre**

Entreprise retenue : La Carhaisienne de construction. – Carhaix-Plouguer

Montant du marché : 13.882,75 € H.T. comprenant l'offre de base

### **Lot n° 03 : Charpente – ossature bois et bardage extérieur**

Entreprise retenue : SCOP M.C.A. – Plonévez du Faou

Montant du marché : 39.021,97 € H.T. comprenant l'offre de base 47.944,87 € H.T. – l'option 1 en plus value de 166,27 € H.T. et la variante en moinsvalue de 9.089,17 € H.T.

### **Lot n° 04 : Couverture et zinguerie**

Entreprise retenue : Guy LE LOUARN - Huelgoat

Montant du marché : 11.295,50 € H.T. comprenant l'offre de base

### **Lot n° 05 : Menuiseries extérieures et intérieures**

Entreprise retenue : Artimen Le Provost - Callac

Montant du marché : 15.998,00 € H.T. comprenant l'offre de base

### **Lot n° 06 : Isolation – Cloisons et Plafonds**

Entreprise retenue : Le Gall – Plounévez Quintin

Montant du marché : 9.214,78 € H.T. comprenant l'offre de base

### **Lot n° 07 : Revêtements scellés – Peintures et nettoyage final**

Entreprise retenue : Sarl Le Teuff – Le Cloître-Pleyben

Montant du marché : 11.807,99 € H.T. comprenant l'offre de base

### **Lot n° 08 : Plomberie sanitaires – Electricité – Chauffage et VMC**

Entreprise retenue : Flux Electrique Morlaisien – Morlaix

Montant du marché : 13.825,00 € H.T. comprenant l'offre de base 13.200,00 € H.T. – la variante de 625,00 € H.T. en plus value

### **Lot n° 09 : Solaire photovoltaïque**

Entreprise retenue : QUENEA – Carhaix-Plouguer

Montant du marché : 28.920,44 € H.T. comprenant l'offre de base 31.612,44 € H.T. – la variante de 2.692,00 € H.T. en moins value

### **Lot n° 10 : Aménagements extérieurs**

Entreprise retenue : GOGÉ – Plounévez-Lochrist

Montant du marché : 6.207,80 € H.T. comprenant l'offre de base

Eric Prigent indique que dans le cadre de Natura 2000 il est possible d'avoir une aide financière pour le dessouchage de la parcelle.

Les travaux pourront débuter début novembre.

### **3 Animation jeunesse :**

#### **Point sur le fonctionnement :**

Gérard GUEN fait part à l'assemblée du fonctionnement de l'été. Une bonne équipe avec Paola Le Delaizir, directrice, et une bonne fréquentation, les 24 places ont été occupées presque tous les jours. Le problème du mini bus accidenté a été résolu. Un autre (occasion récente) a été acheté pour le remplacer. Depuis début septembre, l'accueil de loisirs est ouvert le mercredi. Il y a également une bonne fréquentation (20 enfants en moyenne). Les repas sont livrés par la société Medirest à la cantine de Brennilis. Le transport de ramassage des enfants matin et soir est assuré par un car (145 € par jour). Il n'est plus possible d'utiliser les minibus car il est nécessaire d'avoir un adulte en plus du chauffeur lors des trajets.

L'association EPAL réfléchit sur la mise en place d'une halte garderie et feront des propositions.

Une réflexion sur la tranche d'âge des 10-14 ans est en cours. Ils sont encore jeunes mais n'intègre pas l'accueil de loisirs car ils se sentent trop grand.

#### **Tarifs centre de loisirs :**

Le Président précise que dans la convention pour l'animation jeunesse avec l'association EPAL, il est indiqué que les tarifs des activités facturées aux familles sont proposés par l'association et sont validés en conseil communautaire.

Les tarifs des périodes de vacances (été + période scolaire) ont été validés lors du conseil communautaire du 25 juin dernier.

Le Président présente les tarifs pour l'accueil de loisirs du mercredi proposés à compter du 01 septembre 2009.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide d'approuver les tarifs suivants :

<b>Tarifs 2009 Mercredi</b>	<b>Tarif unique C.C. Yeun Elez</b>	<b>Communes extérieures</b>
<i>Journée avec repas</i>	8 €	10 €
<i>1/2 journée</i>	5 €	5 €
<i>Repas</i>	2,50 €	2,50 €

#### **Bâtiment d'accueil pour l'enfance et la jeunesse à Brennilis – avenants au marché de travaux :**

Le Président rappelle le marché de travaux pour la construction du bâtiment cité en objet a été adopté par délibération du 09 octobre 2008.

Les travaux se terminent et quelques modifications ont été apportées. Il convient donc d'établir des avenants pour les lots suivants :

Avenant n°1 au lot n°04 – Couverture Zinc – Etanchéité : + 380,00 € H.T.

Avenant n°1 au lot n°05 – Serrurerie – Métallerie : + 780,00 € H.T.

Avenant n°1 au lot n°06 – Menuiserie extérieure - Menuiserie Métallique : + 241,00 € H.T.

Avenant n°1 au lot n°07 – Menuiserie bois : + 944,62 € H.T.

Avenant n°1 au lot n°09 – Revêtements de sols – Faïences : + 801,00 € H.T.  
Avenant n°1 au lot n°10 – Plafonds suspendus : - 1.565,00 € H.T.  
Avenant n°1 au lot n°11 – Peinture – Ravalement : - 1.599,92 € H.T.  
Avenant n°1 au lot n°13 – Electricité : + 978,56 € H.T.  
Avenant n°2 au lot n°13 – Electricité : + 1.364,76 € H.T.  
Avenant n°1 au lot n°15 – Equipements de cuisine : - 440,00 € H.T.

Le conseil communautaire décide d'autoriser le Président à signer les avenants aux lots indiqués.

#### **4 Pass Foncier**

Cette possibilité est intéressante pour les jeunes ménages.

Il existe sous deux formes bail à construction ou remboursement différé.

La collectivité verse une aide de 3.000 € à 4.000 € selon la composition de la famille et l'opération bénéficie d'un taux réduit de TVA à 5,5% et un Prêt d'Accession à la Propriété (PAS) à 0%.

Par ailleurs, le PASS FONCIER propose une sécurisation en cas d'accident de la vie, une garantie de rachat du logement au même prix que celui payé par l'accédant dans les 5 premières années (puis minoration de 2,5% par an) et une garantie de relogement.

Le conseil communautaire est favorable à la mise en place de ce type d'aide.

M. Ranchère, directeur de l'A.D.I.L., se propose d'expliquer le dispositif afin de pouvoir délibérer lors de la prochaine réunion du conseil communautaire.

Les communes peuvent répertorier les terrains constructibles disponibles et réfléchir au dispositif avant la prochaine réunion.

#### **5 Questions diverses**

##### **Budget annexe Atelier relais FILEO – décision modificative**

Le Président explique que certains crédits du budget cité en objet sont à modifier et propose les crédits supplémentaires suivants :

Article 63512 : + 93,00 €

Article 70878 : + 93,00 €

L'assemblée approuve les crédits supplémentaires proposés.

##### **Motion de soutien aux producteurs laitiers**

Le Président propose au conseil communautaire une motion de soutien aux producteurs laitiers.

Les élus communautaires après en avoir délibéré s'inquiètent de la crise actuellement traversée par la filière laitière.

La Bretagne représente l'un des principaux bassins laitiers français, la gravité de la situation vécue aujourd'hui par les producteurs bretons interpelle fortement les élus qui constatent chaque jour la montée en puissance du désarroi des exploitants laitiers sur leur territoire.

Le conseil communautaire tient à apporter son soutien à la filière laitière et souhaite qu'une sortie de crise puisse très rapidement être trouvée dans l'intérêt économique et social de tous les acteurs intervenants sur ce dossier.

### **Sentier communautaire**

Un dépliant sur 5 volets va être réalisé avec une carte au recto présentant le sentier dans son ensemble et au verso une présentation des communes. Les textes de présentation sont à revoir par les communes. Ils serviront également pour le panneau au bord du lac St Michel.

De plus, un livret descriptif du chemin avec les boucles sur chaque commune est à réaliser. La commission tourisme devra se réunir et travailler sur ce projet avec la société Breizland de Landerneau.

### **Moto club de La Feuillée**

Le courrier de réponse de la DDEA précise qu'une étude d'impact doit permettre de modifier le PLU si l'on souhaite aménager une piste de moto cross.

A l'origine, la demande était pour un aménagement provisoire, avec la possibilité d'une remise rapide en état du terrain donc des travaux peu coûteux.

### **Piste de bi-cross à Brennilis**

La piste est à améliorer. Françoise Borgne et Marcel Gérardin verront avec Patrice Lautrou les possibilités pour terminer les travaux.